

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Compte-rendu de la séance du 07 avril 2010 à Peyrabout

Présents : PACAUD – JUILLET – LEFEVRE – LAURENT – CHAUSSECOURTE –SERVAZEIX – CORSET – FILEYSSANT – COLON – HARTMAN – DESLOGES – VERGNAUD – AUBERT – GIRALDIN – DENIS D. – AMEAUME – JOUANNY – JONCA – MEAUME – TAGAND – MARTIN – BONNET – FURET –TRUNDE – GIRY – BRIGNOLI – ORTEGA – DARFEUILLE – GUILLON – SUCHET –RICHARD – LACHENY – PAROUTY – GRENOUILLET – FOURNEL – LABBE – LAGROLLET – FAYADAS – LESCURE – LARPIN – BARBE – AUDOT – DESAGNAT – MARGUERITAT – AUFAURE – LAPORTE.

Excusés : LUINAUD – PETITCOULAUD – ESCOUBEYROU – SIMONET – BELOTTI – DELPRATO – DAGOIS – BOUCHY-POMMIER – TANTY – CRESPIEN – GUIMBRETIERE – FOUCHET – DUMEYNIÉ – QUEHEN-VILATTE – LAVAUD-GAUTIER – BUSSIÈRE – SERVIAT – VELLEINE – JALLOT – LAINE – SANGRELET – LABAR – CHEYPE – GAILLARD – DENIS – GAUTHIER – ROUSSANGE – TRUBINO –CHABREYRON – LEBIGOT – MAFAYT.

PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2009 (BUDGET PRINCIPAL)

M. Michel ADAM, Trésorier principal, présente le compte administratif 2009 du budget principal en fonctionnement et en investissement (p. 1 & 2 du document transmis).

Suite à cette présentation, il est proposé au Conseil Communautaire de délibérer. **Le compte administratif 2009 du budget principal est adopté à l'unanimité.**

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu ce jour le Compte Administratif de l'Exercice 2009,

Statuant sur l'affectation du résultat cumulé de fonctionnement,

Considérant les éléments suivants :

* Pour mémoire :	
Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2009)	+ 210 464,99 €
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2009)	+ 501 697,22 €
* Solde d'exécution de la section d'investissement au 31 Décembre 2009:	
Solde d'exécution de l'exercice (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires 2009)	- 352 961,77 €
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne budgétaire 001 du budget 2009)	+ 501 697,22 €
Solde d'exécution cumulé	+ 148 735,45 €

* Restes à réaliser au 31 Décembre 2009:	
Sur dépenses d'investissement	1 418 888,00 €
Sur recettes d'investissement	1 013 538,00 €
Solde net des restes à réaliser	- 405 350,00 €
* Besoin de financement de la section d'investissement au 31 Décembre 2009 :	
Rappel du solde d'exécution cumulé	+ 148 735,45 €
Rappel du solde net des restes à réaliser	- 405 350,00 €
Besoin de financement	256 614,55 €

*** Résultat de fonctionnement à affecter :**

Résultat de l'exercice 2009 (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires)	+ 251 237,83 €
Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2009)	+ 210 464,99 €
Total à affecter	461 702,82 €

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

1) Couverture besoin de financement de la section d'investissement (crédit compte 1068)	256 614,55 €
2) Affectation complémentaire en « réserves » (crédit compte 1068)	0,00 €
Affectation en investissement	256 614,55 €
3) Reste disponible sur résultat de fonctionnement cumulé	205 088,27 €
Total affecté	461 702,82 €

PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2009 DU BUDGET ANNEXE « ATELIERS RELAIS »

Le compte administratif 2009 du budget annexe « Ateliers relais » est présenté par M. Michel ADAM, en fonctionnement et en investissement (p. 6 & 7 du document transmis).

Le compte administratif 2009 du budget annexe « ateliers relais » est adopté à l'unanimité.

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu ce jour le Compte Administratif de l'Exercice 2009,

Statuant sur l'affectation du résultat cumulé de fonctionnement,

Considérant les éléments suivants :

* Pour mémoire :	
Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2009)	+ 7 793,35 €
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2009)	+ 1 552,52 €
* Solde d'exécution de la section d'investissement au 31 Décembre 2009:	
Solde d'exécution de l'exercice (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires 2009)	- 5 695,38 €
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne budgétaire 001 du budget 2009)	+ 1 552,52 €
Solde d'exécution cumulé	- 4 142,86 €
* Restes à réaliser au 31 Décembre 2009:	
Sur dépenses d'investissement	0,00 €
Sur recettes d'investissement	0,00 €
Solde net des restes à réaliser	0,00 €
* Besoin de financement de la section d'investissement au 31 Décembre 2009 :	
Rappel du solde d'exécution cumulé	- 4 142,86 €
Rappel du solde net des restes à réaliser	0,00 €
Besoin de financement	4 142,86 €
* Résultat de fonctionnement à affecter :	
Résultat de l'exercice 2009 (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires)	+ 9 131,42 €
Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2009)	+ 7 793,35 €
Total à affecter	16 924,77 €
Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :	
1) Couverture besoin de financement de la section d'investissement (crédit compte 1068)	4 142,86 €
2) Affectation complémentaire en « réserves » (crédit compte 1068)	0,00 €
Affectation en investissement	4 142,86 €
3) Reste disponible sur résultat de fonctionnement cumulé	12 781,91 €
Total affecté	16 924,77 €

PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2009 (BUDGET ANNEXE SPANC)

M. Michel ADAM, Trésorier principal, présente le compte administratif 2009 du budget annexe SPANC en fonctionnement et en investissement (p. 10 & 11 du document transmis).

Ce budget est clôturé en déséquilibre en fonctionnement (déficit de 3019,32 euros). Ce déséquilibre est lié au fait qu'un certain nombre de visites de contrôle qui avaient été réalisées n'ont pas été mises en paiement à temps. Depuis lors, elles ont été mises en paiement et selon les prévisions, ce déficit pourra être comblé de façon à clôturer en équilibre l'an prochain.

Le compte administratif 2009 du budget annexe SPANC est adopté à l'unanimité.

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu ce jour le Compte Administratif de l'Exercice 2009,
Statuant sur l'affectation du résultat cumulé de fonctionnement,
Considérant les éléments suivants :

* Pour mémoire :	
Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2009)	+ 86,41 €
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2009)	- 2 940,84 €
* Solde d'exécution de la section d'investissement au 31 Décembre 2009:	
Solde d'exécution de l'exercice (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires 2009)	+ 3 528,84 €
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne budgétaire 001 du budget 2009)	- 2 940,84 €
Solde d'exécution cumulé	+ 588,00 €
* Restes à réaliser au 31 Décembre 2009:	
Sur dépenses d'investissement	0,00 €
Sur recettes d'investissement	0,00 €
Solde net des restes à réaliser	0,00 €
* Besoin de financement de la section d'investissement au 31 Décembre 2009 :	
Rappel du solde d'exécution cumulé	+ 588,00 €
Rappel du solde net des restes à réaliser	0,00 €
Besoin de financement	0,00 €
* Résultat de fonctionnement à affecter :	
Résultat de l'exercice 2009 (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires)	- 3 105,73 €
Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2009)	+ 86,41 €
Total à affecter	0,00 €

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :	
1) Couverture besoin de financement de la section d'investissement (crédit compte 1068)	0,00 €
2) Affectation complémentaire en « réserves » (crédit compte 1068)	0,00 €
Affectation en investissement	0,00 €
3) Reste disponible sur résultat de fonctionnement cumulé	- 3 019,32 €
Total affecté	0,00 €

M. Adam présente ensuite des éléments d'analyse financière du budget principal de la Ciate :

L'exécution budgétaire pour 2009 se traduit en fonctionnement par un résultat excédentaire de 251 237 € et en investissement par un résultat déficitaire de 352 961 €

En section de fonctionnement :

En dépenses

Les charges de personnel représentent environ 44 % des charges réelles de fonctionnement. Pour la région ce pourcentage est de 27 % et il est de 29 % au niveau de la France entière.

Agnès Zeppa précise que cette situation s'explique : d'une part par le fait que les 2 postes du SPANC sont imputés sur le budget principal avant d'être remboursés par le budget annexe, et d'autre part par l'existence des deux centres de loisirs, qui sont très lourds en terme de charge de personnel (3,5 permanents + nombreux saisonniers).

Les achats et charges externes représentent environ 27 % des charges réelles de fonctionnement. Ce pourcentage est d'environ 29 % au niveau régional et de 33% au niveau national.

Les charges financières représentent environ 3 % des charges réelles de fonctionnement ce qui correspond au niveau régional et national.

L'exécution budgétaire 2009 permet de dégager un fonds de roulement évalué à 610 438 € soit 74 €/hab (68 pour la région et 87 au niveau national)

L'EBF qui représente l'excédent des produits réels sur les charges réelles de fonctionnement est évalué à 283 673 € soit 34 €/hab pour la Ciate. Il est de 50 € pour la région et de 58 € au niveau national.

C'est la principale ressource tirée du cycle d'exploitation.

En section d'investissement :

En dépenses

Les dépenses d'équipement représentent 754 874 € soit 91 €/hab . Elles sont en moyenne de 102 €/ hab pour la région et de 87 € au niveau national.

Le remboursement des dettes bancaires sont de 34 207 € soit 4 €/hab. Au niveau régional le remboursement des emprunts en capital est de 19 €/hab et de 14 €/hab au niveau national.

L'encours total de la dette au 31/12/2009 est de 603 313 € soit 73 €/hab. 135 €/hab au niveau régional et 139 €/hab au niveau national.

L'annuité de la dette est de 57 062 € soit 7 €/hab, elle représente en moyenne 24 €/hab au niveau régional et 19 €/hab au niveau national.

Quelques ratios de structure :

Le coefficient d'autofinancement courant :
$$\frac{\text{charges de fonctionnement} + \text{remboursement dette}}{\text{Produit de fonctionnement}}$$

Il mesure la capacité de la collectivité à rembourser les emprunts et à financer des investissements nouveaux à partir de l'autofinancement dégagé par la section de fonctionnement.

Il est de 0.78 (0.84 en 2008) pour la Ciate, de 0.90 au niveau régional et de 0.86 au niveau national.

Le seuil critique est estimé pour les communes à 1.053

Le ratio de rigidité des charges structurelles :

$$\frac{\text{charges de personnel} + \text{contingents et participations} + \text{charges d'intérêts}}{\text{Produit de fonctionnement}}$$

Il mesure le poids des charges les plus rigides et difficilement compressibles

Il est de 0.41 (0.56 en 2008) pour la Ciate, de 0.43 (0.63) au niveau régional et 0.41 (0.46) au niveau national.

Le seuil critique est généralement estimé à 0.553

En conclusion, il s'agit d'une situation bilantielle saine avec un fonds de roulement en fin d'exercice de 610 438 au dessus de la moyenne régionale et nationale.

Un endettement maîtrisé notamment au regard des comparaisons régionales et nationales.

VOTE DU TAUX DE CONTRIBUTION DES ENTREPRISES

La taxe professionnelle ayant été supprimée, cette année la Ciate va percevoir une compensation relais composée de deux parts :

- la première part correspond aux bases de taxe professionnelle 2010 (telles qu'elles seraient si la taxe professionnelle n'avait pas été supprimée) x taux 2009 (12,45)
- la seconde part correspond au nouvel impôt sur les entreprises : la contribution foncière des entreprises. Le taux de référence est l'ancien taux de taxe professionnelle soit 12,45. Le taux maximum possible (en fonction des autres taxes) est de 12,81.

Le gain net à prévoir en cas d'augmentation du taux à 12,81 est de 1500 euros. En conséquence il est proposé de maintenir le taux à 12,45 pour 2010.

Le Conseil Communautaire se prononce en faveur du maintien du taux de Taxe Professionnelle à 12,45 % à l'unanimité.

Pour rappel, il est précisé que les changements en matière de fiscalité des entreprises n'auront aucun impact sur les versements effectués aux communes dans le cadre de l'attribution de compensation.

PRESENTATION DU PROJET DE BUDGET PRINCIPAL 2010

Patrick Aubert présente le projet de budget primitif principal pour l'année 2010, en fonctionnement et en investissement (p. 3,4 & 5 du document transmis).

En fonctionnement, en dépenses :

Au 60, il précise que l'augmentation prévisionnelle est essentiellement liée au plein fonctionnement du nouveau centre de loisirs.

Au 61, il détaille les dépenses prévisionnelles du 61523 : en ce qui concerne les chemins de randonnée, cette année l'enveloppe est plus importante car il y a l'ouverture de la boucle de La Pouge à prévoir ; concernant le petit patrimoine, 3 sites doivent être réhabilités ; pour les rivières, il est envisagé de commencer les travaux sur la Creuse, et éventuellement sur les affluents du Thaurion. M. Aubert explique également que l'enveloppe prévue pour les formations a été augmentée, pour prévoir notamment la nécessité de faire repasser le permis à Sébastien Olivier, ainsi que la deuxième partie du BAFD pour Audrey Nessi.

M. Martin demande si c'est pertinent de faire repasser le permis à Sébastien Olivier, alors qu'il est envisagé de revendre le car. Il lui est répondu que pour le moment il n'est pas sûr que le car soit revendu. En outre, dans tous les cas il serait dommage de ne pas finaliser ce permis, alors que cette compétence peut toujours servir.

Au 62, des augmentations sont prévues notamment en Télécom et en affranchissement, en lien avec le gonflement de l'activité.

Mme Colon propose que les convocations puissent être envoyées par mail et non plus par courrier, ce qui permettrait de diminuer les coûts. Agnès Zeppa rappelle que ceci avait été proposé il y a deux ans et que peu de conseillers s'étaient déclarés intéressés par ce mode de communication. Par ailleurs, il faudrait être sûr du caractère légal de cette procédure. Il est retenu d'étudier la question et de proposer ce point à un prochain conseil communautaire.

Au 64, M. Aubert explique que l'augmentation prévue est liée au recrutement de deux personnes (sur 3 jours chacune) en contrat aidé – l'une pour assurer le ménage et le service des repas au centre de loisirs, l'autre en tant que secrétaire. Par ailleurs, l'animateur ado recruté l'an dernier pour le centre de loisirs en cours d'année sera cette année présent sur 12 mois.

Au 65, les contributions pour le Pays ainsi que pour l'Office de Tourisme sont stables. En revanche il est proposé d'augmenter les aides aux associations pour les événementiels ainsi que dans le cadre du Contrat Educatif Local, afin de prendre en compte l'augmentation et l'intérêt des projets proposés. En ce qui concerne les aides à l'habitat, les enveloppes proposées pour les logements locatifs et pour les propriétaires occupants sont en augmentation, du fait que c'est la dernière année du PRIG, et que l'objectif est de rattraper le retard pris en terme de montage de dossiers.

En fonctionnement, en recettes :

Au 7471, la diminution de la recette est liée au fait qu'en 2008, l'équivalent de deux années de subvention a été perçu.

En investissement :

L'essentiel des projets présentés en investissement correspondent à des restes à réaliser, c'est-à-dire à des projets qui étaient déjà inscrits au budget en 2009. Seul le projet de logement locatif à Maisonnisses est un nouveau projet, lequel est soumis à l'obtention de la DGE, conformément à la décision prise lors d'un précédent Conseil Communautaire. En ce qui concerne l'opération de Masgot, elle a été scindée en deux parties (atelier/accueil et restaurant) en raison de régimes de TVA différents.

Pour l'espace Jamot à Saint-Sulpice-les-Champs, 5000 euros ont été provisionnés au cas où l'Office HLM, qui a assuré la maîtrise d'ouvrage déléguée du projet, réclamerait un remboursement complémentaire. En effet, le montant remboursé à ce jour est inférieur aux prévisions.

M. Meaume demande pourquoi le projet de réhabilitation et de mise en valeur du site du bois du Thouraud n'est pas inscrit au budget. Agnès Zeppa l'informe que cela est lié à des incertitudes sur le montage du projet et sur les montants à engager. Cependant, si le projet est engagé dans l'année, une délibération modificative pourra permettre d'intervenir sur ce projet.

Un conseiller souligne que le budget ne prévoit pas l'adhésion au conservatoire départemental de musique. Celui-ci accueille 700 élèves, dont certainement des personnes du territoire de la Ciate. M. Guillon répond que cette adhésion pourrait effectivement être pertinente. Pour le moment elle n'est pas possible dans le cadre des statuts actuels, il faudrait donc y réfléchir dans le cadre d'une modification de statuts.

Suite à cette présentation et à ces échanges, il est proposé au Conseil Communautaire de délibérer. **Le budget primitif 2010 est adopté à l'unanimité.**

PRESENTATION DU PROJET DE BUDGET ANNEXE « ATELIERS RELAIS » 2010

Patrick Aubert présente le projet de budget annexe « Ateliers Relais » pour l'année 2010, en fonctionnement et en investissement (p. 8 & 9 du document transmis).

Au 678, les charges exceptionnelles s'expliquent par le fait que deux sinistres sont survenus, occasionnant des réparations.

Le budget annexe « Ateliers Relais » pour l'année 2010 est adopté à l'unanimité.

PRESENTATION DU PROJET DE BUDGET ANNEXE « SPANC» 2010

Le projet de budget annexe « SPANC» pour l'année 2010 est présenté par M. Aubert, en fonctionnement et en investissement (p. 12 & 13 du document transmis).

A noter que les lignes qui apparaissent en grisé correspondent à des dépenses réalisées en 2009 par le budget principal et qui seront remboursées en 2010.

M. Suchet remarque que la subvention de fonctionnement de l'agence de l'eau est en baisse. Agnès Zeppa indique que cela est lié au changement du mode de calcul de la subvention.

Le budget annexe « SPANC» pour l'année 2010 est adopté à l'unanimité.

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS DANS LE CADRE D'ÉVÉNEMENTIELS

La Ciate a souhaité comme chaque année, soutenir les associations qui organisent des événements forts sur son territoire. Un courrier présentant l'aide a été envoyé à toutes les associations courant mars (listing mis à jour par l'Office de tourisme).

Martine Laporte explique le travail de la commission action sociale et culturelle :

La commission a souhaité attribuer la totalité du montant sollicité aux associations proposant des projets d'événementiels nouveaux, afin de les aider à démarrer. Le reste de l'enveloppe a été attribuée aux autres projets. Aucune demande n'a été refusée.

Cependant, la commission a regretté que certaines associations présentent encore des budgets incomplets ou peu clair. Il est également regrettable que les associations ne financent pas d'avantage les événementiels sur leur fonds propres, et que les communes financent pas ou peu les événementiels.

Le tableau ci-dessous présente les demandes déposées. Les montants portés dans la colonne « proposition de financement », correspondent à l'avis de la commission action sociale et culturelle.

	Association	Action	Budget Global	Demande de financement	Proposition de financement	Aide en 2009
1	Amicale Laïque du Donzeil	Musiques d'un jour d'été	4500,00	1350,00	1 000,00 €	1 000,00 €
2	AS Fransèches et Roue Libre Sardentaise	Tour de la Ciate	?	2500,00	2 500,00 €	2 500,00 €
3	Association Eugène Jamot	Journée en hommage au docteur Eugène Jamot	8405,00	1100,00	1 100,00 €	nouvelle demande
4	Bison Nature	Fête Western et Festival Country	17200,00	2500,00	2 000,00 €	1 870,00 €
5	Comité des Fêtes Maisonnisses Loisirs	15ème Foire aux Fromages	5730,00	1000,00	800,00 €	500,00 €
6	La Métime	La Festive de la Métime	8328,00	2230,00	2 230,00 €	nouvelle demande

	Association	Action	Budget Global	Demande de financement	Proposition de financement	Aide en 2009
7	Société des amis du Moutier d'Ahun	Expositions et animations à la Bergerie	11000,00	2000,00	1 700,00 €	2 000,00 €
8	Association du Moulin de l'Abbaye	Marché de Noël	7500,00	1500,00	1 000,00 €	1 350,00 €
9	Association Patrimoine et tourisme	La Maison du Père-Noël	4450,00	1500,00	1 170,00 €	1 500,00 €
10	Les Amis de la Pierre de Masgot	"Masgot : entre pierre, bois et fer"	9945,00	2500,00	2 000,00 €	2 500,00 €
11	Musique pour tous	Festival Rock Itinérant	17603,00	2000,00	1 500,00 €	nouvelle demande
12	Soleil d'Hiver	Repas/animation	7490,00	1000,00	1 000,00 €	nouvelle demande
13	U.C.A.L.	30ème Foire aux Huîtres et aux moules	66850,00	2500,00	1 500,00 €	1 500,00 €
14	Vasi jeunes	Intercambio Pays en échange 2010	1900,00	500,00	500,00 €	nouvelle demande
	TOTAUX		170901,00	24180,00	20 000,00 €	14 720,00 €

M. Martin demande pourquoi l'association Bisons Nature est financée, alors même que la fête western se déroule sur un terrain privé et que l'organisation des manifestations sur des lieux publics est un des critères du financement. Il lui semble dommage de faire un cahier des charges si c'est pour ne pas le respecter.

Virginie Joubert lui indique que dans la mesure où le terrain est mis à disposition gratuitement, le critère est quand même satisfait.

M. Martin s'interroge également sur l'intérêt qu'il y a à subventionner des projets qui existent depuis longtemps et qui ont des fonds de roulement suffisants.

M. Trunde souligne qu'en outre, la fête Western ayant un caractère commercial, la pertinence du financement se pose.

Mme Laporte rappelle que cette discussion a lieu chaque année, mais que dans la mesure où l'activité associative et l'activité commerciale sont séparées, et en raison du succès de cet événementiel, il a été décidé de reconduire la subvention.

M. Martin propose que la subvention ne puisse être octroyée plus de 5 fois de suite.

Mme Colon évoque le fait que toute la communication qui est faite autour de l'élevage de bisons et de l'association Bisons Nature est ciblée uniquement sur Bourgneuf, ce qui est regrettable.

M. Suchet demande comment ont été fixés les montants de subvention proposés par la commission. Martine Laporte explique que le budget et le montant de l'autofinancement ont été pris en compte pour fixer les montants de subventions.

Agnès Zeppa propose aux conseillers qui auraient des suggestions de modifications du règlement de se joindre à la commission.

Suite à ces échanges, le Conseil Communautaire délibère favorablement à l'octroi des subventions aux associations demandeuses suscitées, conformément à l'avis de la commission, à l'unanimité.

AIDES AUX ASSOCIATIONS DANS LE CADRE DU CONTRAT EDUCATIF LOCAL

Le Contrat Educatif Local (CEL) a pour objectif de proposer des actions visant à donner à tous les enfants et à tous les jeunes, le moyen de découvrir de nouvelles formes d'activités, de s'approprier des démarches d'apprentissage adaptées et de les placer dans des situations d'expérimentation active.

Virginie Joubert présente les actions proposées pour 2010. Les montants portés dans la colonne « proposition d'aides », correspondent à l'avis de la commission action sociale et culturelle.

Association	Action	Budgets Global	Demandes Ciate	Aides 2009	Proposition Aides 2010
Agir à St Yrieix	Atelier ping-pong	2405,00	400,00	- €	400,00 €
AS Fransèches	Ecole multisports	7090,00	2500,00	2 100,00 €	2 500,00 €
	Ecole de cyclisme	6120,00	800,00	1 200,00 €	800,00 €
Cétil'Art	Calligraphie latine	0,00	0,00	500,00 €	report 2009
	Montage vidéo	5477,68	575,00	- €	500,00 €
CLAC	Move and fun	5200,00	1500,00	- €	1 500,00 €
Collège	Accompagnement éducatif	400,00	0,00	- €	- €
Dragon Noir	Ateliers sportifs	24160,00	2200,00	2 200,00 €	2 200,00 €
EPCL	Ecole pilotage trial	17586,00	4000,00	4 000,00 €	4 000,00 €
Interlude	Atelier Jeunesse	28700,00	0,00	- €	- €
JS Pompiers	Formation pompiers	3000,00	400,00	- €	400,00 €
La Métive	Ateliers culturels	6770,00	540,00	- €	540,00 €
	Ciné-Club jeunesse	8670,00	1500,00	1 560,00 €	1 500,00 €
Masgot (L,A,P)	Stage sculpture et création	3205,50	800,00	800,00 €	800,00 €
	Sculpture bas relief	0,00	0,00	- €	- €
	Matières et traces	0,00	0,00	- €	- €
Lez'Arts'Bos	Initiation Cirque	5750,00	1500,00	1 500,00 €	1 500,00 €
Musique Pour Tous	Eveil musical	6246,72	800,00	- €	800,00 €
	Cours musique	25391,00	2000,00	- €	500,00 €
Persephone	Qi Gong	2590,00	700,00	- €	700,00 €
SC Sardent	Ecole de Football	11400,00	700,00	700,00 €	700,00 €
	Tournois	6450,00	500,00	500,00 €	500,00 €
	journée récréative	350,00	100,00	100,00 €	100,00 €

Association	Action	Budgets Global	Demandes Ciate	Aides 2009	Proposition Aides 2010
Théâtre'Enfant	Art d'être spectateur	23232,00	1270,00	900,00 €	1 270,00 €
	Eveil culturel/Qi Gong	1207,40	200,00	- €	200,00 €
	Vacances artistiques	2025,80	150,00	800,00 €	150,00 €
Vasi Jeunes	La Forêt avec les Saisons	1314,00	200,00	- €	200,00 €
	Journée jus de Pomme	722,00	100,00	90,00 €	100,00 €
	Mini-camp	1386,00	100,00	- €	100,00 €
		206849,10	23535,00	17 950,00 €	21 960,00 €

Jean-Claude TRUNDE propose d'être vigilant sur les montants qui seront accordés par la DDJS. En effet, leur financement garanti le label jeunesse et sports et permet également pour la Ciate de maîtriser l'enveloppe attribuée au Contrat Educatif Local.

Le Président propose au Conseil Communautaire d'octroyer les aides proposées par la commission « Action sociale et culturelle ». Le Conseil Communautaire valide cette proposition à l'unanimité.

POLE LOCAL D'ACCUEIL - DELIBERATION RELATIVE A L'ORGANISATION DE SOIREES D'ACCUEIL POUR LES NOUVEAUX ARRIVANTS ET VALIDATION DU PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL CORRESPONDANT.

La commission « accueil » a proposé de relancer l'organisation de soirées d'accueil « entre gens d'ici et nouveaux venus », qui avaient déjà eu lieu au printemps 2005 et fin 2006 / début 2007 (8 soirées). Ces soirées ont pour but de créer la rencontre entre les nouveaux arrivants et les habitants et donc de favoriser leur intégration, de sensibiliser la population locale aux enjeux de la politique d'accueil, et de réfléchir collectivement pour améliorer l'accueil et l'intégration des nouveaux habitants.

La commission « accueil » a proposé d'organiser 4 soirées dans l'année en impliquant davantage dans l'organisation les communes volontaires, pour plus de proximité. Un spectacle en plusieurs sketches portant sur le thème de l'accueil de nouvelles populations permettra d'introduire les débats. Les participants pourront ensuite discuter autour d'un pot offert par la commune d'accueil.

Des financements de l'Etat sont possibles pour cette action « soirées d'accueil », dans le cadre de la convention territoriale du Pays Sud Creusois pour 2010.

DEPENSES PREVISIONNELLES

Nature des dépenses TTC	2010
Fichier « nouveaux voisins »	600
Affiches (conception et impression)	1 550
Location de tables + transport et installation	1 339,52
Location de matériel de sonorisation	400
Animation	2 870,40
Spectacle	2600
Coût Total TTC	9 359,92

PLAN DE FINANCEMENT

Nature des dépenses	2010	%
Etat	7 487,94	80
Total financements publics	7 487,94	80
Autofinancement	1 871,98	20
- CCBRV	935,99	10
- CIATE	935,99	10
Total Maître d'ouvrage	1 871,98	20
Coût Total TTC	9 359,92	100

Après avoir entendu cet exposé et en avoir débattu, le Conseil communautaire, par 41 avis favorables et 1 abstention :

- Approuve le plan de financement pour l'action « soirées d'accueil » du Pôle Local d'Accueil dans le cadre de la convention territoriale du Pays Sud Creusois pour 2010 présenté ci-dessus ;
- Autorise le Président de la Communauté de Communes de Bourganeuf-Royère de Vassivière, en tant que structure porteuse au titre des deux intercommunalités, à entreprendre les démarches de demande de financements ;
- Autorise le Président à engager les crédits nécessaires.

POLE LOCAL D'ACCUEIL - DELIBERATION APPROUVANT LES NOUVELLES ORIENTATIONS DE L'ACTION SUR LES MICRO-DIAGNOSTICS ECONOMIQUES ET VALIDANT LE PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL.

En 2008, était prévue au programme d'action du PLA la réalisation de « micro-diagnostics économiques ». Cette action s'inscrit dans la mission de construction d'offres d'activités du PLA. L'objectif est de valider l'opportunité et la viabilité économiques d'activités potentielles ou émergentes détectées sur le territoire du PLA. Les micro-diagnostics réalisés permettront de mieux informer les porteurs de projets sur les potentialités du territoire mais aussi de prospecter des candidats à l'installation. Cette action n'a pas encore été réalisée.

En 2009, un travail de réflexion a été mené par les élus des commissions « accueil » et « développement économique ». Il a été proposé de **modifier le contenu de cette action** afin de la consolider, et de l'orienter sur deux domaines ayant un potentiel de développement sur le territoire, pour lesquels le PLA enregistre régulièrement des demandes :

- **productions agricoles diversifiantes** (ex : maraîchage)
- et **économies d'énergies** (ex : isolants écoconstruction, chauffage-bois).

Le contenu de cette action comprend **4 phases** successives :

1. **détection de domaines** à potentiel de développement, rencontre avec les partenaires, état des lieux, recherche de données, réalisation d'un cahier des charges.
2. **identification de pistes d'activités**, détection, hiérarchisation.
3. **validation** de l'opportunité et de la viabilité économique des pistes détectées par la réalisation de micro-diagnostics
4. **promotion** des offres validées et **prospection** de porteurs de projets.

Il est prévu de faire appel à des prestataires spécialisés sur les phases 2 et 3.

Suite à ces nouvelles orientations, le budget prévisionnel doit être revu. Le prix de réalisation d'une étude est évalué à 16 000 € (20 jours d'intervention à 800€/journée).

Une première enveloppe de 16 000 € a été allouée à cette action en 2008, subventionnée à 80% par l'Etat : elle pourra être utilisée sur la première thématique « productions agricoles diversifiantes ». **Des financements de l'Etat sont possibles pour la deuxième thématique « économies d'énergie », dans le cadre de la convention territoriale du Pays Sud Creusois pour 2010.**

DEPENSES PREVISIONNELLES

Nature des dépenses	
Thématique « productions agricoles diversifiantes »	16 000
Thématique « économies d'énergie »	16 000
Coût Total TTC	32 000

PLAN DE FINANCEMENT

« PRODUCTIONS AGRICOLES DIVERSIFIANTES » : UTILISATION DE L'ENVELOPPE ALLOUEE EN 2008

Nature des dépenses	2010	%
Etat	12 800	80
Total financements publics	12 800	80
Autofinancement	3 200	20
- CCBRV	1 600	10
- CIATE	1 600	10
Total Maître d'ouvrage	3 200	20
Coût Total TTC	16 000	100

« ECONOMIES D'ENERGIE » : NOUVELLE DEMANDE DE SUBVENTION A DEPOSER

Nature des dépenses	2010	%
Etat	12 800	80
Total financements publics	12 800	80
Autofinancement	3 200	20
- CCBRV	1 600	10
- CIATE	1 600	10
Total Maître d'ouvrage	3 200	20
Coût Total TTC	16 000	100

M. TRUNDE estime que le travail réalisé dans le cadre du PLA est parfois difficile à percevoir, d'autant que la personne est hébergée par la Communauté de Communes de Bourganeuf et intervient d'avantage sur ce territoire. Agnès Zeppa précise que la localisation des installations dépend avant tout des offres et des porteurs de projets, lesquels sont plus nombreux à Bourganeuf. Pour le reste, la chargée de mission raisonne territoire global et non par communauté de communes.

Après avoir entendu cet, le Conseil communautaire :

- Approuve les nouvelles orientations de l'action « micro-diagnostics économiques » du Pôle Local d'Accueil ;
- Approuve le plan de financement pour l'action « micro-diagnostics économiques » du Pôle Local d'Accueil dans le cadre de la convention territoriale du Pays Sud Creusois présenté ci-dessus ;
- Autorise le Président de la Communauté de Communes de Bourganeuf-Royère de Vassivière, en tant que structure porteuse au titre des deux intercommunalités, à entreprendre les démarches de demande de financements ;
- Autorise le Président à engager les crédits nécessaires.

RENOUVELLEMENT POSTE TECHNICIEN SUPERIEUR

Par délibération du 29 janvier 2008, le Conseil Communautaire a créé un second poste de technicien pour le SPANC. Ce poste sera vacant au 23 juin 2010. Il est proposé au Conseil Communautaire de charger le président d'effectuer la déclaration de vacance d'emploi auprès du centre de gestion de la Creuse prévoyant un appel à candidature et une embauche au 24 juin 2010.

Dans le cas où le poste ne pourrait être pourvu dans les conditions statutaires, il est proposé au Conseil Communautaire d'autoriser le recrutement d'un agent non titulaire sous contrat CDD à 35 heures, pour une durée d'un an à compter du 24 juin 2010. La rémunération sera afférente à l'indice brut 347 majoré 325.

Le Conseil Communautaire valide ces propositions à l'unanimité.

LOGEMENT A SAINT SULPICE LES CHAMPS : PROPOSITION DE REVISION DU LOYER A LA BAISSSE

Rappels :

Convention	02/10/2007	30/06/2021	165 mois
Bail	01/07/2007	01/07/2022	180 mois
Coût de l'Emprunt	16/04/2008	16/04/2024	180 mois
	215 452.80€		
Loyers	15/07/2008	30/06/2022	167.5 mois
54 188.29€ ou 51 088.72€			

Le logement de Saint-Sulpice-les-Champs est vacant depuis quelques mois. En raison de sa configuration (2 chambres, absence de jardin) mais également de son prix, élevé par rapport à celui du marché, il apparaît difficile à relouer. Il est donc proposé de revoir le loyer à la baisse : soit 385 euros au lieu de 418 actuellement.

Simulation avec le loyer actuel (418,76€)

Part résiduelle n°1 : 157 145.79€ soit 10 476.39€ / an

Simulation avec un loyer revu à la baisse (385€)

Part résiduelle n°2 : 161 264.51€ soit 10 750,97€ / an

Au vu de ces éléments, le Conseil Communautaire se prononce à l'unanimité en faveur de la révision du loyer proposée.

Fait à Ahun, le 4 mai 2010

Le Président,



Jacky Guillon